



COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

Le bassin versant de la rivière Chaudière comptera 3500 arbres de plus dans les bandes riveraines de ses plans d'eau ce printemps!

Sainte-Marie, 22 mai 2012 - Le 25 mai prochain, comme à chaque année depuis 2007, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) procédera à sa campagne annuelle de distribution d'arbres organisée dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert. Les arbres sont destinés à la végétalisation des bandes riveraines des plans d'eau du territoire afin de prévenir la prolifération des cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert.

Grâce à la collaboration bénévole des associations de riverains du bassin versant, près de 3500 nouveaux arbres grandiront désormais sur les rives de certains plans d'eau du bassin versant de la rivière Chaudière. La distribution auprès des riverains, orchestrée par les associations locales, se tiendra entre le 25 et le 27 mai pour les plans d'eau suivants : lac Drolet, lac Jolicoeur (Adstock), lac Mégantic, lac Poulin, lac Trois-Milles (Sainte-Cécile-de-Whitton), rivière Beurivage (Saint-Patrice) et rivière du Loup (Saint-Côme-Linière). Pour plus de renseignements sur l'horaire et les lieux de distribution, de même que sur les quantités et les essences disponibles, les riverains de ces lacs sont priés de contacter les représentants de leur association. Le COBARIC tient à remercier les bénévoles pour les efforts fournis pour la préservation des ressources en eau.

Mentionnons que le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et les quarante organisations de bassins versants qui en sont membres ont coordonné la distribution de près de 2,3 millions d'arbres à l'échelle de la province depuis 2007. Cette activité est possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert et de LUSH. Les arbres distribués sont gracieusement offerts par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Annexe 1

Responsables de la distribution pour chacun des plans d'eau visés

Nom du plan d'eau	Localité du lac	Organismes	Personne responsable	
Lac Drolet	Lac-Drolet	Association de Protection du lac Drolet Municipalité du lac Drolet	Diane	Poulin
Lac Jolicoeur	Adstock	Association des riverains du lac Jolicoeur	Manuel	Paquette
Lac Mégantic	Lac Mégantic	Association pour la protection du lac Mégantic Ville de Lac-Mégantic	Raynal	Tanguay
Lac Poulin	Lac-Poulin	Municipalité du lac Poulin	Meghan	Plamondon
Lac Trois-milles	Sainte-Cécile-de-Whitton	Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)	Mélanie	Gagné
Rivière Beaurivage		Les amis du patrimoine naturel de la Beaurivage	Karina	Bélanger
Rivière du Loup		Comité de bassin de la rivière du Loup	Isabelle	Boulet
			Chantale	Boisvert
			Hugo	Laquerre